

Du Coin d'Amont au Coin d'Aval

Chemin de randonnée patrimonial

3 parcours :

Boucle aval : 5 km

Départ de Fort-du-Plasne, chalet du Coin d'Aval

Boucle amont : 7 km

Départ de Saint-Laurent, ferme L. Mignot

Va et vient patrimonial : 11 km

Départ de Saint-Laurent ou Fort-du-Plasne



À travers 18 points d'intérêt, découvrez les paysages typiques du Grandvaux, sa flore, sa faune, son eau, le patrimoine bâti agricole et les vestiges d'un patrimoine artisanal.

Randonnée sans grande difficulté sur sentier ou route ; bonnes chaussures recommandées ; parcours accessible toute l'année hors neige.

3 parcours et 4 possibilités de randonnées

① - Boucle Aval : 5.3 km - ⌚ 2 h 00 - ↗ 100 m

Balisage



7 point d'intérêt et 2 bornes pédagogiques

Au départ du chalet du Coin d'Aval à Fort-du-Plasne

GPS : 46.61437, 5.97417

Parking à proximité

② - Boucle Amont : 6.7 km - ⌚ 2 h 30 - ↗ 81 m

Balisage



11 points d'intérêt et 3 bornes pédagogiques

Au départ de la ferme Louise Mignot à Saint-Laurent

GPS : 46.58012, 5.95840

Parking à proximité

③ - Va et vient patrimonial : 11 km - ⌚ 4 h 00 - ↗ 190 m

Balisage



18 points d'intérêt et 5 bornes pédagogiques

Au départ, soit de la ferme Louise Mignot à Saint-Laurent

soit du chalet du Coin d'Aval à Fort-du-Plasne

Trajet en aller et retour

③ - Grand huit patrimonial : 14 km - ⌚ 5 h 00 - ↗ 225 m

18 points d'intérêt et 5 bornes pédagogiques

Au départ, soit de la ferme Louise Mignot à Saint-Laurent

soit du chalet du Coin d'Aval à Fort-du-Plasne

Trajet "Boucle Amont" et "Boucle Aval" avec liaison

Tout au long du parcours, vous trouverez des panneaux directionnels sur lesquels sont apposés le balisage.



.1

Votre randonnée débute devant la ferme Louise Mignot à Saint-Laurent.

Une ferme grandvallière traditionnelle préservée

Cet ancien bâtiment agricole représentatif des fermes traditionnelles du Grandvaux est une des toutes dernières à être restée dans son état initial. Datant de la fin du XVIII^{ème} siècle, elle est propriété de la communauté de communes "La Grandvallière". Elle a été restaurée en respectant au plus près l'état et les matériaux d'origine, par l'association Les Amis du Grandvaux qui la met en valeur.

Suivre la route qui descend.



.2

Au bout du pont, observez l'affleurement rocheux à gauche au-dessus de la route.

Une moraine, trace d'un ancien glacier

La trace d'anciens glaciers est visible dans différents endroits du paysage du Grandvaux. Ici nous sommes face à un front de moraine interne datant de la dernière glaciation appelée "glaciation du Würm" entre -25 000 et -18 000 ans.

Ces affleurements, mis au jour lors des travaux de la déviation de la RN5, illustrent les caractères typiques d'une moraine interne, constitués de fragments de roches de toutes tailles, accumulés sans ordre et sans structure sédimentaire visible.



Après le pont, continuer de suivre la route.



.3

Sur votre droite, le long de la route, observez un pré-bois.

Particularité autrefois très présente dans le Grandvaux, le pré-bois pâturé

La combe est une prairie. Dès qu'on monte sur le crêt, à la faveur de sols plus superficiels, le noisetier et l'épicéa prennent la place : un pré-bois, qui ne doit sa survie qu'à une activité pastorale régulière.

Les rongeurs comme le rat des champs, le campagnol, le mulot, la souris doivent cohabiter avec les prédateurs tels le renard et le chat forestier. La martre et la fouine, que l'on identifie à leur plastron jaune-orangé pour la martre et blanc pour la fouine, parcourent ces lieux de même que l'hermine qui revêt son pelage blanc pour l'hiver et la belette qui conserve son pelage brun toute l'année.



Prendre le chemin à droite, direction moto cross.



.4

Vous entrez dans le bois, l'occasion d'observer divers aspects de la forêt.

La forêt, un écosystème fragile et exploité

À votre droite, une forêt ancienne, c'est-à-dire présente sur des terrains où on peut attester la continuité de l'état boisé depuis le milieu du XIX^e siècle. Les arbres que vous voyez sont issus de

semis naturels : c'est la régénération naturelle. Le sylviculteur se limite à les dégager de la végétation concurrente, quand ils font moins de deux mètres de haut.

Cette forêt est une hêtraie-sapinière, mélange de sapins (ou vuarnes) et de hêtres (ou foyards) en futaie jardinée. La sylviculture en futaie jardinée consiste à faire croître ensemble des arbres de toutes tailles. Son couvert boisé continu évite la minéralisation de l'humus et, de fait, le déstockage des sols en carbone.

Tout au long du parcours, nous sommes dans des forêts gérées pour la production de bois d'œuvre. Aujourd'hui, dans le cadre de la multifonctionnalité des forêts, les sylviculteurs essaient de garder plus de bois mort sur pied ou au sol, plus d'arbres à cavités qui sont des habitats de nombreuses espèces comme le pic noir (photo) ou la chouette de Tengmalm, pour ne citer que les plus emblématiques. Elles hébergent aussi le lynx qui a recolonisé le massif jurassien depuis les années 1980 et depuis peu, le loup, bien présent.



Panneau "Sur les Marêches" :
continuer tout droit.

Sur votre gauche, une grosse souche d'épicéa. Quel âge avait-il ?



Vous voici au lieu-dit "La Maréchette", où subsiste une ancienne ferme.

Une ferme grandvallière : l'habitat rural traditionnel



Lieu occupé autrefois par trois maisons. Il n'en reste qu'une seule actuellement, avec un tuyé, unique en Grandvaux, et un four à pain que l'on devine par la prééminence dans le mur ouest. Tuyé et four, deux équipements qui expliquent peut-être la longévité de cette maison-là : ils lui conféraient un rôle capital dans le hameau.

De plus, à côté nous trouvons une belle fontaine en pierre pour l'alimentation en eau, source captée un peu plus haut en bordure de la petite zone humide.

À noter que cette ferme est restée dans la même famille (Bouvet) jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle.

Traverser la propriété privée
et prendre le chemin.

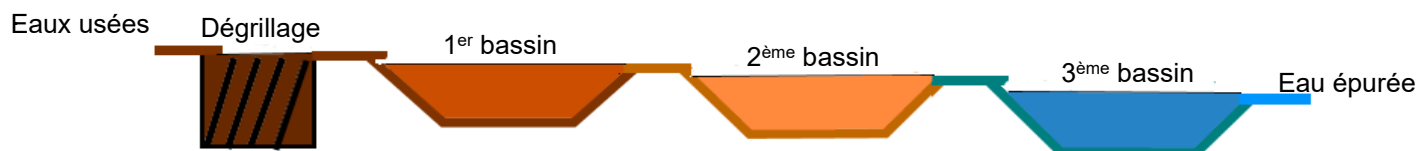


Vous vous trouvez en face d'un lagunage ; à quoi peut-il servir ?

Un système de lagunage : un dispositif d'épuration des eaux usées

Dans nos activités domestiques quotidiennes, nous produisons des eaux usées polluées. Nous rejetons 90 % de l'eau consommée, soit entre 90 et 130 litres d'eau usée par jour. Celle-ci contient notamment des nitrates et des phosphates, deux éléments qui asphyxient le milieu aquatique en stimulant le développement d'algues. D'où la nécessité d'épurer ces eaux usées avant de les rejeter dans la nature. Le lagunage est un des dispositifs d'épuration.

Le principe du lagunage est simple : les effluents s'écoulent lentement, par gravité, dans trois bassins successifs, préalablement creusés et étanchéifiés



Les matières contenues dans les eaux usées permettent le développement d'algues vertes et de phytoplanctons. Ceux-ci vont, par photosynthèse, libérer de l'oxygène qui sera utilisé par des bactéries en surface pour oxyder la matière organique. Celle-ci va alors décanter en fond de bassin, et d'autres bactéries vont alors finir de la décomposer. L'eau de surface, quasiment dépourvue de matière polluante, est alors évacuée vers le milieu naturel.

Aucun dispositif d'épuration ne permet malheureusement d'éliminer toute la pollution, en particulier la pollution chimique et médicamenteuse. À chacun d'entre nous de limiter nos rejets et de veiller aux produits que nous utilisons.

Traverser le pont.



Sur ce petit pont, vous traversez la Lemme, nommée anciennement Laimé.

Une rivière typique du Haut-Jura

La rivière Lemme prend sa source au lieu-dit "la fontaine du Cul", sur la commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux à quelques kilomètres. Elle se jette dans la Saine puis dans l'Ain, soit environ 16 km en aval. Sur son cours grandvallier, on a dénombré pas moins de 12 moulins dont la dernière la scierie "Sous le saut", a fonctionné jusque dans les années 1960 en fabriquant des faux fonds en bois déroulé, dont vous pourrez voir un exemplaire au chalet du Coin d'Aval.



Rivière autrefois très poissonneuse, vairons, truites et peuplée d'écrevisses à pattes blanches, d'amphibiens, d'anguilles qui utilisaient son cours pour se rendre dans les lacs. La Lemme était alors très appréciée par les pêcheurs de truites (photo), jusqu'à l'exécution d'un plan d'aménagement au milieu du siècle dernier.

Sur la droite, dans les fourrés, on peut entrevoir les vestiges d'un mur de soutènement, vraisemblablement un canal pour utiliser la force motrice du petit ruisseau (ou bief) qui débouche ici dans la Lemme.

Panneau "La Marêchette" : ATTENTION, à gauche, Parcours Patrimonial, à droite Boucle Amont.

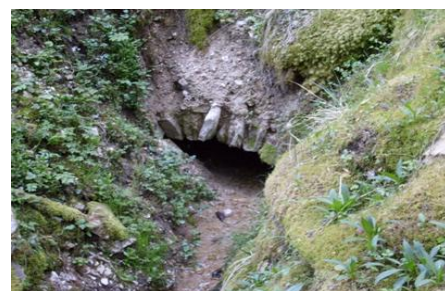


À votre gauche, en contrebas, un témoin rescapé du bâti artisanal.

Un ancien moulin réhabilité : le "Moulin brûlé"

Sur la partie du cours de la Lemme que vous allez longer, nous avons recensé cinq moulins.

Ces installations étaient équipées de roues qui actionnaient soit une scie, soit une meule, soit un battoir à chanvre, soit un martinet. Elles étaient répertoriées à l'époque en fonction de leur nombre de roues, élément déterminant pour le calcul de la redevance. Ces moulins étaient souvent multifonctionnels (meule à grains, scie...) et ceux qui ont subsisté jusqu'au XX^{ème} siècle étaient devenus des scieries.



Vestige actuel du canal de dérivation.



"Moulin brulé" ou usine Rosset vers 1950

Suivre la route du haut.

Le débit de la Lemme n'était pas suffisant pour permettre un travail en continu ; afin d'éviter d'assécher la rivière et priver ainsi les autres usiniers de leur énergie, il a fallu créer en amont de chaque moulin, une retenue d'eau alimentée parfois par un canal d'amenée (dérivation partielle de la rivière). De toutes ces installations, il ne subsiste que des ruines ! Seul le "Moulin brulé" a survécu, réhabilité en habitation.



.9

Dans ce lieu à votre gauche, des traces du passé.

"Chez le Juge", moulin et scierie



Moulin "Chez le Juge" avant 1914

Suivre la route en marchant sur l'accotement gauche, plus large.

Ce moulin à deux roues du XIX^{ème} siècle, a fonctionné à l'énergie hydraulique de la Lemme jusque vers 1900.

A partir du XX^{ème} siècle, l'installation d'une chaudière fixe à vapeur, puis l'arrivée de l'électricité ont permis la poursuite des activités de sciage et de rabotage. De nos jours, rien ne subsiste de ces activités.

Dans les années 1990, une pisciculture s'était installée sur le site mais elle a aussi disparu, laissant la place aux deux chalets touristiques, adaptation économique oblige.



.10

En contre-bas, cachées dans le bois, des ruines.

Ruines du Moulin d'Hylarion

C'était un moulin à deux roues ; le lieu comprenait une maison et une scierie. Un martinet (forge) y aurait fonctionné entre 1915 et 1923.

Depuis le début de votre randonnée, vous avez certainement entendu le chant de plusieurs oiseaux : les mésanges - bleue, boréale, nonnette ou charbonnière - le rouge-gorge, les pinsons du nord et des bois, le verdier d'Europe, la sittelle torchepot, le merle, le geai des chênes, la pie et le corbeau.



Le moulin d'Hylarion vers 1910

Panneau "Moulin Hylarion" : sur votre droite, débouche la Boucle Aval

11

Sur votre droite, un peu à l'écart, un mur impressionnant.

Ruines de l'écluse du moulin de la Fontaine aux chats

Ce moulin était à cheval sur les communes de Fort-du-Plasne et du Lac-des-Rouges-Truites et utilisait la force motrice d'un affluent de la Lemme, le ruisseau de la Fontaine aux chats.

Il ne reste de l'installation que le très beau mur de l'écluse qui laisse présager de son importance.

C'est là qu'en été Numa Magnin, écrivain local, venait prendre sa douche sous la chute de l'écluse...



Attention !
suivre la direction Le Châtelet.

12

En léger contre-bas, derrière un magnifique érable, des beaux restes

Ruines du moulin du Chaumerand

Ce moulin à trois roues du XVIII^{ème} siècle hébergeait un moulin à grain et une taillanderie (fabrique d'outils tranchants). Au début du XX^{ème} siècle, il a été abandonné puis détruit lors de la dernière guerre. On retrouve des propriétaires à partir de 1892.

En 1833 le moulin appartenait à une dame Bouvet et comportait des meules et une scie. Mais en 1908, il a été abandonné puis partiellement détruit pendant la dernière guerre.



À gauche, le Moulin du Chaumerand

Sur une bande située à droite de la route, d'anciennes plantations d'épicéa ont été détruites par les scolytes à partir de 1983. Sans aucune intervention humaine, un accru d'essences pionnières s'y est installé avec du noisetier, du saule, du frêne, une majorité d'érable mais aussi un peu de hêtre. On peut penser que ce genre de peuplement forestier va se développer avec le changement climatique.

13

Tiens, à gauche, un pont installé au-dessus d'un gué !

Ah oui ! pour éviter, lors des passages, de troubler l'eau préjudiciable à la faune aquatique.

On peut aussi observer un lambeau de frênaie-ébrale, typique de l'habitat naturel d'une forêt alluviale montagnarde.

Maintenant on arrive le long d'un grand espace.

Une tourbière : vestige lointain de l'époque glaciaire

Mais pourquoi tant de tourbières et de lacs dans le Jura ?

Le relief du Jura s'est formé voilà des millions d'années. Le climat, pendant des milliers d'années a fait régner d'énormes calottes glaciaires qui ont raboté les hauteurs et creusé des dépressions. Au fond de celles-ci, lors de la fonte des glaces, des lacs s'y sont créés puis, quelques milliers d'années plus tard, des tourbières du fait du comblement de ces lacs par des sables et limons.



Panneau "Le Châtelet" : ne manquez pas le belvédère de la tourbière !

Milieu inhospitalier pour l'homme, méconnu pendant longtemps, la tourbière est un écosystème exceptionnel et passionnant qui abrite de nombreuses espèces aux biotopes étroitement liés. Dans la tourbière, se développent des mousses, les sphaignes, qui emmagasinent l'eau jusqu'à trois fois leur volume, aussi bien durant leur vie qu'après leur mort, devenant ainsi un végétal fossile : la tourbe. Voilà du carbone capté, prisonnier ! Quant à l'eau stockée, elle sera disponible en cas de pénurie ! Sur ce sol gorgé d'eau, poussent des plantes adaptées à un milieu acide, pauvre en éléments nutritifs puisque la décomposition est incomplète car privée d'oxygène. Ce sont des orchidées, des airelles, des graminées, des carex (ou laïches). Une variété de ces derniers s'élève



en formant des "touradons" bien visibles à mesure qu'elle pousse. N'oublions pas les fameuses plantes "carnivores" qui ont besoin de protéines ; elles captent donc avec leurs feuilles ce que leurs racines ne leur donnent pas. C'est entre autres, le joli droséra (photo). Dans cette nature exceptionnelle de petite toundra qu'est la tourbière, des espèces rares de papillons, comme le nacré de la canneberge, ne vivent qu'en association étroite avec des plantes spécifiques.

Quitter la route en prenant
le chemin tout droit.



A votre gauche sur la butte une grosse ferme ? Non, une école !

Un exemple remarquable de réhabilitation du bâti ancien



Avec un nom au parfum d'histoire ancienne, "la Grange du Châtelet" désignait un lieu d'exploitation et non la maison seule. Dépendance de M. De Lezay, prévôt du Grandvaux, officier royal de justice au XVIIIème siècle, le lieu comprenait maison, grange, jardin et chapelle dont l'éminence où elle devait être, vient d'être arasée. Il ne reste que la ferme, quittée par le dernier fermier au début des années 1920. Elle a été vendue en 1932 à la ville de Dole qui la transforma en colonie

de vacances après-guerre. Les greniers furent de vastes dortoirs ! Les colonies tombées en désuétude, ce sont les deux communes de Fort-du-Plasne et du Lac-des-Rouges-Truites qui ont acquis ce beau bâtiment en 1992 et en ont fait une école intercommunale de rêve. Dans cet environnement dégagé, mettons nos sens en éveil : dans le ciel lumineux, planent les rapaces : le milan royal reconnaissable à sa queue fourchue, la buse, l'épervier et le faucon crécerelle. Dans notre dos, la forêt du Bois de Ban où s'active bruyamment le pic épeiche, le pic vert et le pic noir

reconnaissable a une calotte rouge vif ; également la furtive gélinotte qui cohabite avec le rarissime coq de bruyère et en automne la bécasse des bois qui migre vers les pays chauds, le minuscule Troglodyte mignon de 10 g (photo) et les rapaces nocturnes qui hululent la nuit, tels le hibou, la chouette effraie,...



Dans les pâturages et bordures forestières, on remarque, dressée sur sa longue tige creuse, la grande Gentiane jaune, plante archaïque venue d'Asie. Sa racine a des propriétés digestives ; fermentée et distillée, elle donne une liqueur. Son arrachage est réglementé.



.15

Des épicéas alignés et de même taille : vous traversez une ancienne plantation.

Une forêt reconstituée : une plantation d'épicéas

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, les boisements qui suivent la déprise agricole "ferment" un paysage jusqu'alors très ouvert. Les zones humides et les prés-bois se boisent naturellement, des pâturages et des prés de fauche, éloignés des fermes, sont plantés en épicéa. La plantation a été exploitée à la suite d'une attaque de scolytes. Le reste d'un peuplement pur d'épicéas âgés de 40 années environ subsiste.



Combien de temps va-t-il résister ?

Le changement climatique induit une augmentation de la fréquence et de l'intensité de phénomènes déjà connus dans le passé. Ces derniers ont un impact observable sur les milieux forestiers ; ils ont été notés localement depuis une dizaine d'années :

- Sécheresses et canicules estivales. Ces phénomènes induisent des pullulations d'insectes, les scolytes, qui se reproduisent sous l'écorce des épicéas affaiblis. Les arbres meurent souvent par groupe. Ce sont des "ronds de bostryches".
- Gelées au moment du débourrement du hêtre début mai. Le gel détruit les jeunes feuilles et limite durant une saison les capacités photosynthétiques des arbres. Ce phénomène peut induire des pullulations de pucerons laineux et affecte fortement la croissance du hêtre.

Certaines essences sont très sensibles à la sécheresse, comme le sapin et le hêtre, adaptés au climat de l'étage montagnard moyen, jusqu'à maintenant avec une pluviométrie abondante et bien répartie dans l'année et une forte humidité atmosphérique. Avec le manque d'eau, de petites bulles d'air se forment dans les vaisseaux du bois. La sève ne monte plus au sommet de l'arbre. Ce phénomène, appelé "cavitation" peut entraîner la mort rapide de l'arbre. Les sapins atteints se colorent en rouge brique et se repèrent très facilement.

En sortant du bois, suivre le sentier à droite.



.16

Le long du sentier, à gauche, une zone humide.

Une zone humide, réservoir de biodiversité

Devant vous secrètement se côtoient des échassiers, bécassine des marais, sourde, double. Le héron cendré, le râle des genêts invisible, le cincle plongeur qui sort de l'eau. Un vol de colvert par-dessus l'étang ou des hirondelles des fenêtres qui pourchassent les insectes.

Avant de repartir, ayons en tête que ce biotope d'exception accueille aussi des amphibiens : grenouille, triton, salamandre, crapaud sonneur à ventre jaune, couleuvre à collier et des libellules graciles et délicates : la leucorrhine douteuse, l'agrion de mercure (photo), le sympetrum noir, la cordulie arctique.



17

Vous traversez une prairie naturelle, puis vous allez longer une seconde prairie avant d'arriver au chalet du Coin d'Aval.

La prairie naturelle : un réservoir de biodiversité, un piège à carbone

Les prairies naturelles développent une importante biodiversité (plantes fourragères telles que graminées et légumineuses, fleurs sauvages, ...), et une faune sauvage (insectes, oiseaux) qu'elle héberge et nourrit. De plus, ces prairies naturelles présentent une meilleure adaptation au changement climatique en montrant une résilience supérieure aux prairies cultivées semées, appelées prairies temporaires.

Pour toutes ces raisons, les éleveurs locaux veillent à préserver les prairies naturelles. Ces dernières sont exploitées en pâturage direct pour les vaches laitières montbéliardes et les génisses et/ou en fauche, pour assurer les fourrages nécessaires à l'alimentation hivernale des troupeaux. Par ailleurs, les prairies permanentes apportent leur contribution à la société ; elles constituent en effet un important piège à carbone, elles réduisent les risques d'érosion et participent à la régulation et à l'épuration des eaux de pluie.

Pendant ces derniers mètres, profitons-en pour observer une population très riche de papillons multicolores : le solitaire, le machaon, le flambé, le tabac d'Espagne, le gazé, le paon du jour, le petit sylvain, le vulcain, la belle dame, le citron, le demi-deuil, la petite tortue, les piérides blanches, la carte géographique, le robert le diable (photo), le moro sphinx, l'aurore ...



Quitter le chemin et monter à droite
de la haie ; respecter la prairie !

18

Quelques marches encore et vous arrivez devant le chalet du Coin d'Aval.

Le chalet : témoin préservé des premières fromageries du Jura

L'ancien chalet à fromage du Coin d'Aval est la propriété de la commune de Fort-du-Plasne. Ce témoin des premières fromageries a été mis en service en 1824 et a cessé de fonctionner en 1906. Depuis, le bâtiment est resté quasi intact et il est garni du matériel de fabrication d'époque. L'association "Les Amis du Grandvaux" assure son entretien et le met en valeur.



Il est le dernier chalet à Comté en état de cette époque ce qui lui confère une grande valeur patrimoniale. Il est d'ailleurs inscrit sur la liste supplémentaire des monuments historiques depuis 2003.

Réalisation :**Association les Amis du Grandvaux**

15, Les Guillons
39150 Grande Rivière - Château
E-mail : amisdugrandvaux@orange.fr
Site internet : www.amisdugrandvaux.com

Office de Tourisme Haut Jura Grandvaux

7 place Simone Veil
39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux
Tel : 03 84 60 15 25
E-mail : info@haut-jura-grandvaux.com
Site internet : www.haut-jura-grandvaux.com

Communauté de Communes

**Communauté de communes "La Grandvallière"**

31 rue de Paris
39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux
Tel : 03 84 60 20 63
E-mail : secretariat@lagrandvalliere.fr
Site internet : www.lagrandvalliere.fr

Sources et références :

- Les prairies : biodiversité et services écosystémiques - Leslie Mauchamp et all - Presses universitaires de Franche Comté - 2012
- Guide régional des habitats forestiers et associés à la forêt - Société forestière de Franche-Comté - 2002
- Le chantier des marais de la Lemme : www.parc-haut-jura.fr
- La tourbière du Lac des Rouges Truites : www.cen-franchecomte.org
- Les insectes : www.insectesduhautjura.fr
- Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement : www.cpie-haut-jura.org
- Conservatoire botanique national de Franche-Comté : <http://cbnfc-ori.org>
- Histoire du Grandvaux - Abbé Luc Maillet-Guy - 1990
- Label Ramsar : www.parc-haut-jura.fr/fr/site-habitant/eaumilieus-humides/site-ramsar/site-ramsar-tourbieres-lacs-montagne-jurassienne.263-1179-1256__3456.php
- Crédits photos : Le Pennec, Géoportail et Bernard Leroy

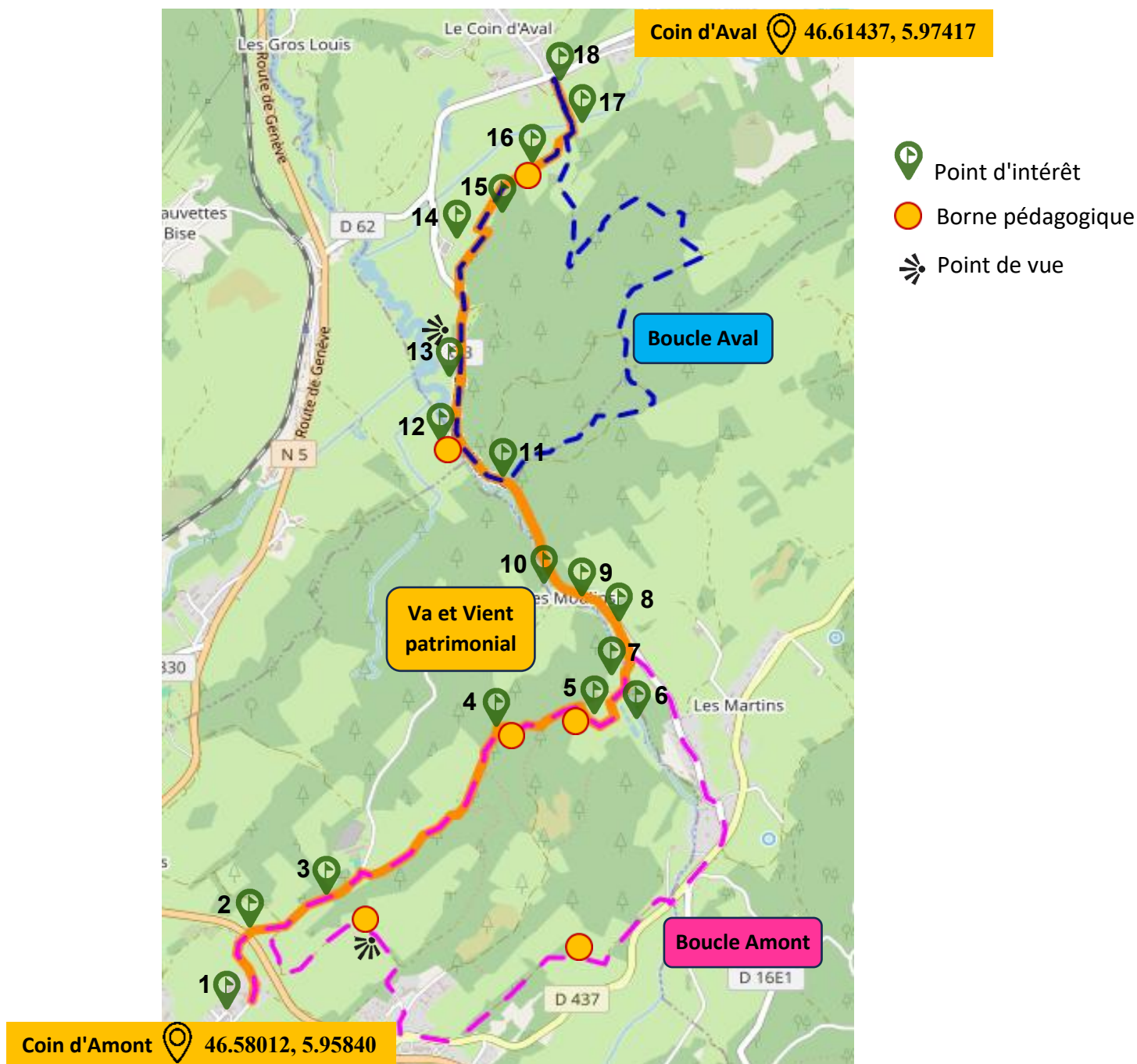
Version J-06/2025

À noter :

Certains jours d'été, les Amis du Grandvaux proposent la visite des 2 sites, ferme Louise Mignot et chalet du Coin d'Aval.

Vous renseigner auprès de l'Office du Tourisme à Saint-Laurent. Tel : 03 84 60 15 25

Au fil du parcours, au départ de Saint-Laurent :



- 1 : la ferme Louise Mignot, bâti traditionnel
- 2 : moraine, trace d'un ancien glacier
- 3 : prés-bois, pelouse sèche, sa faune et flore
- 4 : futaie jardinée, sa flore, sa faune
- 5 : habitat agricole traditionnel avec son tuyé
- 6 : lagunage, assainissement écologique
- 7 : la Lemme, rivière typique du Haut-Jura
- 8 : lieu-dit "le Moulin brûlé" réhabilité en habitation
- 9 : lieu-dit "Chez le Juge", moulin détruit
- 10 : ruines du Moulin d'Hylarion, force de l'eau

- 11 : ruines de l'écluse du Moulin de la Fontaine aux chats, scierie artisanale
- 12 : belles ruines du Moulin du Chaumerand, moulin à grain, taillanderie
- 13 : la tourbière réhabilitée du Chaumerand
- 14 : "le Châtelet", réhabilitation du bâti ancien
- 15 : plantation épicéa, changement climatique
- 16 : zone humide, réservoir de biodiversité
- 17 : prairie de fauche, sa flore, sa faune et vaches montbéliardes
- 18 : le chalet du Coin d'Aval, ancienne fromagerie